



**COMMUNE  
D'EPIAIS-RHUS  
(95810)**

Date de convocation :  
21/03/2024

Date d'affichage :  
21/03/2024

Nombre de conseillers : 15

EN EXERCICE : 15  
PRESENTS : 12  
VOTANTS : 14

**OBJET :**

**APPROBATION DU COMPTE  
ADMINISTRATIF**

**Exercice 2023**

Certifié exécutoire par le Maire,  
compte tenu de la transmission  
en préfecture, le :  
et de la publication le :

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le

ID : 095-219502135-20240402-122024-DE



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 12/2024**

*L'an deux mille vingt-quatre, le deux avril à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Brahim MOHA, Maire.*

*Etaient présents : Brahim MOHA, Maire, Dominique LOIZEAU, Angelo NORIS, adjoints au Maire, Christian SCHMUTZ, Philippe PELLÉ, Brigitte FESSY, Sylvia DURAND, Eric SAUVE, Emilie VALETTE, Elodie HARDY, Maëva RESSOUCHES, Christian BOUCLY conseillers municipaux*

*Absents représentés : Carine ANNEQUIN pouvoir à Angelo NORIS ; Eric CATHELINAUD pouvoir à Eric SAUVE ; Véronique PARENT pouvoir à Brahim MOHA ;  
Le quorum est atteint.*

*Mme Sylvia DURAND a été désignée secrétaire de séance*

Vu l'article L2121-4 du CGCT,  
Monsieur le Maire présente le compte administratif 2023 dont les résultats sont conformes au compte de Gestion, et quitte la salle, il ne prendra pas part au vote.  
Sous la Présidence de M. Dominique LOIZEAU, 2ème Adjoint au Maire,  
Le compte administratif 2023 est défini comme suit :

Fonctionnement	Recettes	Dépenses
Titres et mandats émis	547 836,10 €	462 391,22 €
Résultat de l'exercice	85 444,88 €	
Excédent antérieur reporté	+ 406 603,10 €	
<b>Résultat de clôture 2023</b>	<b>+ 492 047,98 €</b>	

Investissement	Recettes	Dépenses
Titres et mandats émis dont 1068	21 821,14 €	133 947,77 €
Résultat de l'exercice	- 112 126,63 €	
Solde d'exécution d'inv. reporté	+ 91 081,40 €	
<b>Résultat de clôture 2023</b>	<b>- 21 045,23 €</b>	

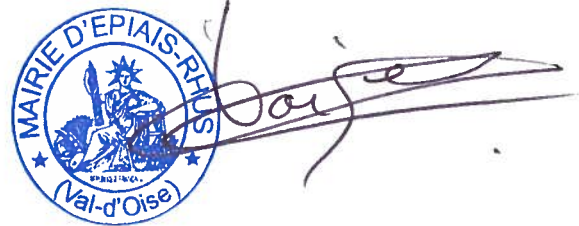
Soit un résultat global de **+ 471 002,75 €**

Restes à réaliser en dépenses d'investissement : 623 330,33 €  
Restes à réaliser en recettes d'investissement : 350 000,00 €

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

APPROUVE le compte administratif 2023 et ses annexes,  
RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser  
ARRÊTE les comptes tels que définis

**Pour extrait conforme  
Dominique LOIZEAU  
2ème Adjoint au Maire**



Certifié exécutoire par le Maire,  
compte tenu de la transmission  
en préfecture, le :  
et de la publication le :